

**Suggestions de MA. Martin/ Académie de l'Eau-Fonds d'adaptation pour un colloque organisé par le SHF en 2018 :**

**« Sciences humaines et sociales et Aménagements hydrauliques et énergétiques en France : comment construire des consensus ?**

---

## **1. Le Contexte**

Dans la France de ce XXIème siècle, répondre aux besoins de développement face aux questions d'emplois, aux enjeux environnementaux, aux mouvements démographiques et aux aspirations de populations implique des politiques publiques qui requièrent encore des aménagements dans les territoires. Or, mettre en œuvre aujourd'hui de nouveaux aménagements physiques (barrages, équipements...), quel que soit le secteur, se heurte de plus en plus à l'opposition des habitants. La société civile concernée par ces aménagements devient incontournable dans les processus d'identification, de conception, de mise en œuvre et d'exploitation de ces aménagements.

## **2. Quelle est la problématique ? Quelles sont les questions posées et à poser ?**

Mais comment s'y prendre pour que les projets d'aménagements soient appropriés par ces populations et non rejetés comme cela est parfois le cas pour les barrages, centrales électriques, éoliennes, aéroports, autoroutes, lignes de chemin de fer, industries ... ?

Comment faire adhérer les populations aux projets proposés ou décidés par des autorités publiques, les faire accepter de payer les coûts des aménagements (investissement et fonctionnement...) ?

La réponse que nous entendons souvent est qu'il ne faut pas se limiter aux aspects techniques mais prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux, voire culturels des projets d'aménagement. Mais qui mobiliser, quand, à quel niveau, comment ? Comment les pouvoirs publics, les élus de notre démocratie peuvent-ils agir ?

Ces questions reviennent à mettre en œuvre des processus de changements différents de ce que nous avons connus précédemment.

**Chaque territoire à sa spécificité, son histoire, sa géographie. Chaque secteur économique a également ses caractéristiques propres**, ses contraintes, ses atouts. Il n'y a sans doute pas de réponses normalisées mais le but du colloque serait de dégager des idées forces susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'aménagements pour qu'ils soient pertinents

c'est-à-dire utiles, soutenables et désirables. Avant « l'action » il y a le temps de la « réflexion ». **Jusqu'où et comment cette réflexion doit-elle être menée ?** Doit-elle être inclusive et jusqu'à quel niveau ? Qui sont les acteurs des territoires concernés ? Comment faire rencontrer et travailler ces acteurs par les aménagements envisagés ?

Comment les **questions environnementales** (climat, pollutions...) et aussi les **évolutions sociétales** réactivent ou modifient les raretés, les besoins, les aspirations ? Comment les externalités et les valeurs de **biens communs** sont-elles prises en compte ? Comment se fait l'arbitrage entre les enjeux et contraintes dans le **court, le moyen et le long terme** ?

Quels sont les apports possibles des ingénieurs/techniciens, des économistes, des juristes, des assureurs, des sociologues, des psychologues pour poser les bonnes questions, formuler des propositions, organiser les échanges pour éviter ou lisser les conflits ? Comment croiser et intégrer tous ces points de vue ?

Comment les élus, les administrations, les entreprises, les ménages ou leurs représentants peuvent-ils travailler ensemble sur un projet d'aménagement ?

**Nos systèmes et nos institutions (légales, réglementaires, normatives) sont-ils adaptés ? Quelles nouvelles gouvernances, quelles dispositions institutionnelles ou organisationnelles différentes faut-il prôner ?**

### **3. Quelques pistes à explorer au cours du colloque**

L'expérience montre souvent que les difficultés rencontrées sont dues à des « sujets/questions mal posés (au départ) » par manque d'informations techniques, scientifiques, sociales, environnementales ou par des informations erronées ou des consultations tronquées ou insuffisantes.

Même si les réponses paraissent pertinentes pour certains, elles ne le sont pas pour d'autres. Cela renvoie à des enjeux/questions de **formation, d'information** et de communication... et de démocratie et de transparence. Cela peut aussi renvoyer à des questions de **solidarité** entre populations amont et aval d'un bassin versant, entre zones rurales et urbaines, entre régions montagnes et de plaines, entre populations d'origines et de cultures différentes, entre générations...

Il n'y a pas de « science de l'aménagement ou du développement » pour avoir la réponse à ces questions. Mais le colloque pourrait permettre d'éclairer les principes, les méthodes (avantages et inconvénients, risques et atouts), les moyens (scientifiques, physiques, humains, financiers, institutionnels) d'aménagements déjà réalisés et considérés par les communautés comme réussis.

Il sera donc présenté des études de cas de projets dans les domaines de l'eau, de l'énergie en France « qui ont réussi » et « qui ont échoué », même si les résultats ou impacts ne sont pas toujours aussi contrastés et doivent être nuancés. Les orateurs s'attacheront à expliciter **l'histoire** des faits et montrer comment les **jeux des acteurs** se sont structurés et mis en place dans le temps et l'espace.

Autour de ces cas concrets, le colloque devrait mobiliser des élus, des gestionnaires de projets, des juristes, des assureurs, des bureaux d'études, des scientifiques - sciences physiques, sociologiques et psychologiques - et des communicants/médias des ONGs et en particulier des jeunes, des séniors, des femmes et des hommes à parité si possible.

Des « bonnes pratiques » plus explicites sur la prise en compte des SHS dans les processus d'aménagements pourraient être formulées à l'issue des débats.

---